

Avant les élections sénatoriales

C'est dans deux semaines, le 20 octobre, qu'auront lieu les élections sénatoriales dans le tiers de la France.

Ces élections ont pour notre cause un intérêt considérable, puisque le déplacement de vingt voix en notre faveur nous assurerait une majorité au Luxembourg. Il est donc indispensable que sans perdre un moment nous nous adressions aux délégués sénatoriaux, surtout dans les départements où l'un de nos adversaires a des chances d'être mis en ballottage.

C'est à la fois en faisant appel à leur sens de la justice et à leur conscience que nous devons insister auprès des délégués pour que, dans les réunions publiques, ils posent aux candidats des questions concernant l'attitude qu'ils comptent adopter vis-à-vis des problèmes qui nous préoccupent.

Si dans toutes les réunions électorales un ami de notre cause consent à faire ce geste de solidarité, nous sommes assurés qu'il ne serait pas oublié et qu'il aurait une répercussion certaine sur les votes des futurs sénateurs; «Nous faisons ce que souhaitent nos électeurs», nous disent un grand nombre de parlementaires.

Messieurs les délégués, déclarez-vous donc publiquement partisan de notre cause et demandez à vos candidats au moment où les promesses sont faciles, qu'ils votent en faveur de l'égalité civique, civile et économique des femmes.

Au moment même où vient d'être posée à la Société des Nations — et avec un succès de principe — la question des droits égaux tels qu'il ont été acceptés en Amérique par le traité de Montevideo; au moment où des décrets sévères viennent de reconnaître pour les deux sexes l'égalité des charges et des sacrifices (certains exigent parfois même des femmes des sacrifices supérieurs à ceux demandés aux hommes!), n'est-il pas vraiment injuste de tenir les Françaises hors la loi et de ne leur donner aucun pouvoir de contrôle, ni d'influence sur ceux qui légifèrent pour elles... et quelquefois contre elles?

Est-il juste que la femme industrielle ou commerçante qui a des charges et des responsabilités ne vote pas? Que la femme médecin qui tient entre ses mains la vie de ses malades, soit déclarée plus incapable d'être citoyenne que le plus déficient de ses malades? Est-il juste que l'institutrice ne vote pas et que l'illettré vote? Que le valet de ferme le plus ignare puisse déposer un bulletin dans l'urne et

que la femme qui dirige l'exploitation et en supporte les risques, n'en ait point le droit?

Est-il juste que le naturalisé qui très souvent n'a aucune connaissance de son nouveau pays puisse, au bout de cinq ans, devenir un électeur influent, alors que des femmes de cœur, patriotes et dévouées sont tenues à l'écart de la vie nationale?

Est-il normal même que nous ayons encore à défendre des vérités aussi évidentes, alors que les trois quarts du monde civilisé les ont prises pour base de leur législation. Et devons-nous être fiers de nous trouver à côté de la Bulgarie, la Yougoslavie et la Suisse qui seules en Europe n'ont accordé aucun droit politique aux femmes.

Croyez, messieurs les délégués sénatoriaux, que nous sommes perpétuellement humiliées quand, à l'étranger, on nous demande pourquoi, nous, Françaises, nous ne votons pas? Nos hommes politiques passent aux assemblées de Genève pour avoir l'esprit libéral et démocratique; alors nul ne comprend leur carence à notre égard et les explications que les étrangers imaginent sont moins que flatteuses pour nos qualités intellectuelles et morales.

Mais ce n'est là encore qu'un côté de la question et c'est surtout lorsque nous considérons ce qui se passe «chez nous» que nous sommes navrées de ne pouvoir servir plus efficacement notre pays. Nous avons si nettement conscience de l'aide que nous pourrions apporter aux hommes lorsqu'il s'agit de la santé publique, de l'organisation sociale, de l'éducation des enfants! Et en face de tant de souffrances et d'incurie, nous déplorons de ne pas voir utiliser les dévouements et les capacités féminines.

Tout le monde, d'ailleurs, reconnaît que nous avons raison, y compris les sénateurs les plus récalcitrants; mais ceux-là veulent oublier tout ce que nous pourrions faire contre la mortalité infantile, et en faveur des gosses qui souffrent dans les bagnes d'enfants, plutôt que de «troubler» par des «éléments nouveaux» l'équilibre des cadres politiques établis.

Messieurs les délégués sénatoriaux, à quatre reprises la Chambre des Députés s'est prononcée en faveur de l'égalité politique des femmes. Aidez-nous à gagner de nouveaux amis au Sénat. Vous ferez acte de bons Français et de bons républicains.

C. Brunschvicg

1935-05-10

n° 1162